

**RESTRUCTURATION DE
L'HÔTEL DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX.**

MARCHE DE TRAVAUX N° 12089 U

LOT N°4 : SERRURERIE – HABILLAGE DES FACADES

AVENANT N° 2

Entre les soussignés Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux, autorisé aux fins du présent acte par délibération n° .../... du Conseil de Communauté en date du/.../.... Et faisant élection de domicile au siège de la Communauté Urbaine de Bordeaux – Esplanade Charles de Gaulle – 33076 Bordeaux cedex.

D'une part,

Et Monsieur Pierre HOURCADE, agissant en qualité de Directeur Général délégué de la société AXIMA SEITHA, n° d'immatriculation SIRET 854 800 745 00 788 RCS Nanterre
Titulaire : SA AXIMA SEITHA Tour Voltaire 1 place des degrés 92059 PARIS LA
DEFENSE

D'autre part,

Article 1 : Objet de l'avenant

Par marché n° 12089 U, la Société SA AXIMA SEITHA s'est vue confier par la Communauté Urbaine de Bordeaux les travaux de SERRURERIE – HABILLAGE DES FACADES – lot n° 4 – de la restructuration de l'Hôtel de la Communauté urbaine de Bordeaux.

Par avenant de transfert n° 1, la société AXIMA CONCEPT s'est substituée à la société AXIMA SEITHA dans tous les droits et obligations découlant de l'exécution du marché n° 12089U

Le montant des travaux objet du marché et options comprises s'élève à **1 431 298 €** Hors Taxes valeur septembre 2011.

Au cours de l'avancement du chantier des modifications sont rendues nécessaires dans le but de répondre à des demandes du bureau de contrôle, de prendre en compte les modifications

apportées par le permis de construire modificatif ou en terme d'aménagement fonctionnel de locaux intérieurs.

Le présent avenant a pour objet de rendre contractuelles les modifications envisagées.

Article 2 : Consistances des travaux modificatifs

2.1 : Travaux en plus-value

2.1.1 : demande du bureau de contrôle –

^ HABILLAGES DE FACADES ET ESCALIERS DE SECOURS EN BARDAGE METALLIQUE :

Le cahier des charges initial mentionnait que les bardages devaient être réalisés en cassettes composées de 2 tôles d'aluminium Aa 3003 h-42 collées de part et d'autre d'un noyau synthétique minéral résistant au feu B-s1-d0.

Le bureau de contrôle demande un matériau classé M0 ou A2s2d0. Les cassettes doivent comporter un noyau synthétique répondant au classement demandé.

Le montant en plus-value entraîné par ce changement de résistance au feu du matériau est de 46.20 € HTau m².

Ceci n'entraîne aucun changement esthétique.

^ FACADES

RUE JEAN FLEURET

L'ensemble de la façade représente une surface de 303 m². La plus-value entraînée par ce changement de matériau est de + 13 998.60 € HT.

NOYAU TOUR

L'ensemble de l'habillage du noyau Tour représente une surface de 212 m². La plus-value entraînée par ce changement de matériau est de + 9 794.40 € HT.

NOYAUX NORD et SUD SOCLE / BATIMENT BAS

L'ensemble de l'habillage du noyau Sud représente une surface de 586.77 m². La plus-value entraînée par ce changement de matériau est de + 27 108.77 € HT.

L'ensemble de l'habillage du noyau Nord représente une surface de 616.20 m². La plus-value entraînée par ce changement de matériau est de + 28 468.44 € HT.

^ ESCALIERS ET OUVRAGES EMERGENTS EXTERIEURS

ESCALIER DE SECOURS REPERE A CREE FACADE OUEST SOCLE

Suite à la demande du bureau de contrôle , 50% de la surface du bardage doit être perforé afin de ventiler l'escalier pour ne pas se trouver dans la configuration d'un local fermé, ce qui représente une surface de 287.20 m². Ceci entraîne un renchérissement complémentaire.

Le montant en plus-value entraîné par ce changement de résistance au feu du matériau est de 35.83 € HT au m².

La plus-value entraînée par ce changement de matériau est de + 10 290.38 € HT.

ESCALIER DE SECOURS REPERE B CREE FACADE NORD SOCLE

Suite à la demande du bureau de contrôle 50% de la surface du bardage doit être libre avec ventelles, ce qui représente une surface de 65.21 m². Ceci entraîne un renchérissement complémentaire.

Le montant en plus-value entraîné par ce changement de résistance au feu du matériau est de 33.62 € HT au m².

La plus-value entraînée par ce changement de matériau est de + 2 192.36 € HT

GAINE DE VENTILATION CREE FACADE NORD SOCLE

Suite à la demande du bureau de contrôle 50% de la surface du bardage de la gaine de ventilation (créée façade nord du socle) doit être perforée afin de ventiler l'escalier pour ne pas se trouver dans la configuration d'un local fermé, ce qui représente une surface de 10.52 m². Ceci entraîne un renchérissement complémentaire.

Le montant en plus-value entraîné par ce changement de résistance au feu du matériau est de 51.85 € HT au m².

La plus-value entraînée par ce changement de matériau est de + 545.46 € HT

Soit un total en plus-value de :

Façade rue jean fleuret	303.00 m ²	+ 46.20 €/m ²	13 998.60 € HT
Noyau Tour	212.00 m ²	+ 46.20 €/m ²	9 794.40 € HT
Noyau Sud Bat bas	586.77 m ²	+ 46.20 €/m ²	27 108.77 € HT
Noyau Nord Bat bas	616.20 m ²	+ 46.20 €/m ²	28 468.44 € HT
Escalier de secours rep A	287.20 m ²	+ 35.83 €/m ²	10 290.38 € HT
Escalier de secours rep B	65.21 m ²	+ 33.62 €/m ²	2 192.36 € HT
Gaine de ventilation	10.52 m ²	+ 51.85 €/m ²	545.46 € HT
	2 137.30 m²	Total	92 398.41 € HT

2.1.2 : partie de façade complémentaire niveau 0 en remplacement d'un mur végétalisé.

Lors de l'attribution du marché «aménagement paysager », le mur végétalisé de la façade du hall n'a pas été retenu en qualité de prestation supplémentaire éventuelle. La maîtrise d'œuvre a donc étudié l'habillage de la façade existante du hall du niveau de la rue Jean Fleuret au plafond du niveau 0. La façade rue jean Fleuret en cassettes alucobond identique d'aspect mais de résistance au feu conforme au DCE (non M0) représente 97 m² complémentaires à 227.73 € HT du m² (prix DPGF).

Le montant en plus-value entraîné par le complément de façade est de + 22 089.81 € HT

2.1.3 : demande du Maître d'Ouvrage : complément sécurité dans garde-corps.

Le Maître d'Ouvrage a demandé que des crochets d'ancrage d'éléments de sécurité afin réaliser la maintenance soient intégrés dans les garde-corps de la terrasse du R+3 bis.

Le montant en plus-value entraîné par le complément d'ancrage de crochets de sécurité dans les montants verticaux des garde-corps est de + 27 622.00 € HT

2.1.4 : suite à modification par le Maître d'Ouvrage : habillage escalier intérieur ATRIUM.

Suite aux préconisations du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) et par avenant n° 3 au marché du lot 1 : gros œuvre, le Maître d'Ouvrage a réintégré la création d'un escalier intérieur métallique et marches bois. Cet escalier réalisé par le lot 01 est brut. Il est nécessaire de réaliser un habillage de finition. Il a été demandé au présent lot, l'habillage de la partie extérieure uniquement – habillage garde-corps et main courante - (sans sous-face et sans habillage intérieur garde-corps escalier).

Le montant en plus-value entraîné par l'habillage extérieur est de + 75 682.05 € HT

2.1.5 : complément de bardage extérieur Tour

L'habillage du noyau Tour au 0 a été prévu sur une hauteur de 4.00 m (jusqu'au faux-plafond extérieur). Il a été demandé au présent lot de chiffrer le complément de bardage sur une hauteur de 2.00 m jusqu'au faux-plafond existant fibroplâtre laissé apparent.

Le montant en plus-value entraîné par l'habillage extérieur complémentaire M0 est de + 28 874.25 € HT

2.1.6 : complément d'isolation de faux-plafond extérieur : isolation fibroplâtre.

Après démolition au niveau des parties de façades en triangle compris faux-plafond métallique , il a été mis en évidence une absence d'isolation des faux-plafonds dans les parties démolies. Afin de reconstituer une isolation complète des avancées en porte-à faux , il a été demandé à l'entreprise de chiffrer les compléments de fibroplâtre.

Le montant en plus-value entraîné par l'habillage extérieur est de + 49 496.00 € HT

2.1.7 : complément d'isolation de faux-plafond extérieur.

Le Maître d'Ouvrage a modifié l'emplacement de la salle informatique au R+1 et l'a réaménagée côté rue en mettant en place un réseau de collecte de siphons, apparent en sous-face du plafond existant et donc visible depuis la rue. Afin de supprimer cet impact visuel il a été demandé à l'entreprise titulaire du lot 04 de réaliser un habillage type faux-plafond extérieur, au niveau de la partie impactée par les réseaux d'évacuation.

Le montant en plus-value entraîné par l'habillage extérieur est de + 11 580.16 € HT

2.2 : Travaux en moins-value

2.2.1 : suppression des boîtes débordantes façade rue Jean Fleuret

Afin de minimiser l'impact de la plus-value entraînée par la modification de la résistance au feu des cassettes en façades ou éléments extérieurs, la maîtrise d'œuvre a recherché des économies.

Le cahier des charges initial prévoyait des éléments vitrés fixés en débordement de la façade d'environ 1.20m. Des compléments de structure métalliques à la charge du présent lot étaient nécessaire pour supporter ces débordements.

Après examen du système précédemment envisagé et au vu de l'exigence formulée par le bureau de contrôle d'assurer l'étanchéité de ces éléments et afin d'en assurer la pérennité (étanchéité non prévue au DCE éléments situés sous l'avancée de la passerelle existante maintenue), il a été décidé de simplifier la façade en supprimant ces éléments débordants. En effet, ces ouvrages étant situés à hauteur d'homme, on ne peut ignorer le risque éventuel de dégradation.

De plus suite à la demande du Maître d'Ouvrage et afin d'assurer l'intimité des usagers des locaux vitrés à hauteur de vue, il a été décidé de compléter la prestation en mettant en place sur toutes les baies vitrées des éléments de cassettes identiques à la façade mais perforées à 80% .

- le montant en moins-value entraîné par la suppression des éléments débordants est de – 12 384.30 € HT.

- Le montant en plus-value entraîné par le complément de protection des baies vitrées par des cassettes perforées est de + 5 124.26 € HT

Le montant résultant en moins-value est de – 7 260.04 € HT

2.2.2 : dans le cadre de la modification de l'aménagement du POSTE DE CONTROLE SECURITE réalisé suite au permis de construire modificatif

Afin de se conformer au permis de construire modificatif concernant l'obligation de conserver les garde-corps béton préfabriqués au droit du futur hall, il est nécessaire de modifier en totalité la conception du volume abritant le PC SECURITE et le futur hall.

La structure initialement prévue métallique supportant des garde-corps vitrés et des remplissages en panneaux métalliques doit être remplacée par une structure de type poteaux et poutres béton et plancher béton en structure porteuse des garde-corps béton.

La couverture du PC SECURITE dans la continuité du plancher niveau 0 du Hall deviendra ainsi un plancher béton reconstitué et donc accessible.

Les modifications consécutives sur le présent lot représenteront une diminution de la surface du volume à habiller de 13.48 m² à 318.40 €HT/m² (prix bordereau) soit – 4 292,03 € HT.

Le montant en moins-value entraîné par le complément d'habillage est de -4 292,03 € HT

2.2.3 : Au vu de l'avancement du dossier il apparaît qu'un certain nombre de postes intégrés au présent lot peuvent être supprimés :

DETAILS DES POSTES :

Prestation supplémentaire n°2	2	7 710.00 €
1.1 - 2 - extension 3ème étage : TREILLE : 3 façades sur terrasse § à la charge du présent lot : complément d'ossature métallique galvanisée et pré peinte supportant la treille de végétalisation)		
Prestation supplémentaire n°3	3	11 100.00 €
1.1 - 3 - jardin sous aplomb Tour : TREILLE : 3 façades sur terrasse § à la charge du présent lot : o complément d'ossature métallique galvanisée et pré peinte supportant la treille de végétalisation)		
insertion d'une porte de secours 1.00 x 2.10 : tous travaux à la charge du présent lot : ossature – remplissage – ferme-porte – barre anti-panique intérieure + CA et UGIS		
Prestation supplémentaire n°6	6	18 838.08 €
1.1.2.2 profil métallique inox plié compris toutes sujétions d'assemblage en finition entre façade inox d'habillage ascenseur et noyau béton Pour les 2 duplex tour sur tous niveaux : R-2 R+1 à R+15 (18 niveaux) Par niveau 4 profils de finition entre façade inox et noyau béton		

Le poste n° 2 EXTENSION TERRASSE R+3 ayant pour objet le complément d'ossature métallique galvanisée et pré peinte supportant la treille de végétalisation : s'avère inutile au vu des détails d'assemblage effectués par l'entreprise CANCE sous-traitant DELTA pour la charpente métallique

Le maître d'œuvre propose de déduire cette prestation correspondant à une moins-value de – 7 710.00 € HT

Le poste n° 3 JARDIN SOUS APLOMB TOUR ayant pour objet le complément d'ossature métallique galvanisée et pré peinte supportant la treille de végétalisation : s'avère inutile. Ce poste étant pris en charge par le lot « aménagement paysager ».

Le maître d'œuvre propose de déduire cette prestation correspondant à une moins-value de – 11 100.00 € HT

Le poste n° 6 COMPLEMENT HABILLAGE ASCENSEURS TOUR ayant pour objet le complément de profil inox destiné à fermer l'espace résiduel s'avère sans doute non opportune dans le cadre des travaux de remplacement des portes palières des ascenseurs envisagés par le Maître d'Ouvrage (hors travaux de restructuration)

Le maître d'œuvre propose de déduire cette prestation correspondant à une moins-value de – 18 838.08 € HT

2.3 : variantes techniques

2.3.1 - faux-plafonds intérieurs et extérieurs

Afin de minimiser l'impact de la plus-value entraînée par la modification de la résistance au feu des cassettes en façades ou éléments extérieurs, la maîtrise d'œuvre a réétudié les systèmes de faux-plafonds intérieurs et extérieurs. Le dossier de consultation prévoyait des faux-plafonds en cassettes métalliques (pleins à l'extérieur et perforés à l'intérieur) dont le démontage s'avère compliqué. Un démontage plus aisé de ces faux-plafonds est rendu nécessaire du fait ;

- du souhait du Maître d'Ouvrage de mettre en œuvre dans ces faux-plafonds des éléments lors de réceptions et autres événements publics (comme rails encastrés pour fixation de luminaires, de hauts parleurs ou de suspension pour exposition),
 - de la maintenance des éclairages encastrés dans le faux-plafond ainsi que du système de détection incendie mis en œuvre en plénum.
Pour cela la maîtrise d'œuvre a décidé de simplifier le système de pose de ce faux-plafond qui serait réalisé en panneaux rivetés (boulons dévissables) en lieu et place des cassettes initialement prévues.
Une alternative avait été chiffrée en phase appel d'offres par l'entreprise, mais cette proposition n'avait pas été retenue, car elle ne dissociait pas les ouvrages (option chiffrée par forfait sans distinction de prix correspondant à la fixation et au changement de matière). Elle avait été jugée non intéressante sur le plan esthétique.
La solution technique étudiée par l'entreprise à la demande de la maîtrise d'œuvre consiste à ne changer que le système de fixation sans changer le revêtement. Pour conserver la continuité d'aspect le faux-plafond extérieur sera aussi riveté.
- le montant en moins-value entraîné par la modification des faux-plafonds intérieurs est de 12.78 € HT / m².

FAUX-PLAFOND INTERIEUR

L'ensemble représente une surface de 1 080 m². La moins-value entraînée par ce changement de matériau est de - 13 802.40 € HT.

FAUX-PLAFOND EXTERIEUR

L'ensemble représente une surface de 330 m². La moins-value entraînée par ce changement de matériau est de - 4 217.40 € HT.

Le montant résultant en moins-value est de - 18 019.80 € HT

2.3.2 – habillages façades ATRIUM

Afin de minimiser l'impact de la plus-value entraînée par la modification de la résistance au feu des cassettes en façades ou éléments extérieurs, la maîtrise d'œuvre a recherché des économies.

Le cahier des charges initial prévoyait des façades en cassettes métalliques perforées relatif aux systèmes d'habillage des façades intérieures ATRIUM . .

Afin d'assurer la cohérence du projet la maîtrise d'œuvre a décidé de simplifier le système de pose de ces façades qui sont en continuité avec le faux-plafond intérieur perforé , façades qui seraient réalisées en panneaux rivetés (boulons dévissables)

Une alternative avait été chiffrée en phase appel d'offres par l'entreprise, mais cette proposition n'avait pas été retenue, car elle ne dissociait pas les ouvrages (option chiffrée par forfait sans distinction de prix correspondant à la fixation et au changement de matière). Elle avait été jugée non intéressante sur le plan esthétique.

La solution technique étudiée par l'entreprise à la demande de la maîtrise d'œuvre consiste à ne changer que le système de fixation sans changer le revêtement.

- le montant en moins-value entraîné par la modification des faux-plafonds intérieurs est de - 17.00 € HT / m².

FACADES ATRIUM

L'ensemble représente une surface de 196 m². La moins-value entraînée par ce changement de matériau est de - 3 332.00 € HT.

Le montant résultant en moins-value est de - 3 332.00 € HT.

Le tableau ci-dessous résume l'ensemble des prestations modificatives.

N°	Postes	Incidence financière en -value € HT	Incidence financière en +value € HT
1	<u>travaux en plus -value :</u> demande du bureau de contrôle – habillages de façades et escaliers de secours en bardage métallique		+ 92 398.41 € HT Valeur octobre 2012
2	<u>travaux en moins -value :</u> suppression des boîtes débordantes façade rue Jean Fleuret	- 7 260.04 € HT Valeur octobre 2012	
3	<u>variantes techniques –</u> 3.1 - faux-plafonds intérieurs et extérieurs	- 18 019.80 € HT Valeur octobre 2012	
	4.2 – habillages façades ATRIUM	- 3 332.00 € HT Valeur octobre 2012	
4	<u>travaux en moins -value :</u> dans le cadre de la modification de l'aménagement du PC SECURITE réalisé suite au permis de construire modificatif	- 4 292,03 € HT Valeur octobre 2012	
5	<u>travaux en plus-value :</u> partie de façade complémentaire niveau 0 en remplacement d'un mur végétalisé supprimé		+ 22 089.81 € HT Valeur octobre 2012
6	<u>travaux en plus-value :</u> demande du Maître d'Ouvrage : complément sécurité dans garde-corps		+ 27 622.00 € HT Valeur octobre 2012

7	travaux en plus-value : modification par le Maître d'Ouvrage : escalier intérieur atrium habillage extérieur garde-corps		+ 75 682.05 € HT Valeur juillet 2013
8	travaux en plus-value : complément de bardage noyau Tour		+ 28 874.25 € HT Valeur octobre 2012
9	travaux en plus-value : consécutif modification de programme salle informatique complément de faux-plafond		+ 49 496.00 € HT Valeur juillet 2013
1 0	travaux en plus-value : consécutif découverte après démolition – complément d'isolation		+ 11 580.16 € HT Valeur juillet 2013
1	travaux en moins -value :	- 7 710.00 € HT	
1	7.1 EXTENSION TERRASSE R+3 correspondant au complément d'ossature métallique galvanisée et pré peinte supportant la treille de végétalisation	Valeur janvier 2012	
	7.2 JARDIN SOUS APLOMB TOUR correspondant au complément d'ossature métallique galvanisée et pré peinte supportant la treille de végétalisation	- 11 100.00 € HT Valeur janvier 2012	
	7.3 COMPLEMENT HABILLAGE ASCENSEURS TOUR	- 18 838.08 € HT Valeur janvier 2012	
		- 70 551.95 € HT Dont - 37 648.08 € HT Valeur janvier 2012 - 32 903.87 € HT Valeur octobre 2012	+ 170 984.47 € HT Valeur octobre 2012 + 136 758.21 € HT Valeur juillet 2013
	TOTAL		

Article 3 : Incidences financières

L'ensemble des travaux modificatifs sont à rapporter à valeur septembre 2011 (mois 0).

Travaux en plus-value (valeur janvier 2012) = + 170 984,47 € HT

Montant ramené à valeur septembre 2011 = + 172 078,77

Travaux en plus-value (valeur juillet 2013 – non connu à ce jour ramené à juin 2013) = +
136 758,21 € HT

Montant ramené à valeur septembre 2011 = + 139 055,75 € HT

Travaux en moins-value (valeur janvier 2012) = - 37 648,08 € HT

Montant ramené à valeur septembre 2011 = - 37 832,55 € HT

Travaux en moins-value (valeur octobre 2012) = - 32 903,87 € HT

Montant ramené à valeur septembre 2011 = - 33 114,45 € HT

Incidences globale financière

L'incidence globale financière s'élève à + 240 187,52 € HT valeur marché septembre 2011.
Le montant du marché initial avec options s'élève à 1 431 298 € Hors Taxes valeur septembre 2011.

Le marché de travaux de l'entreprise AXIMA CONCEPT s'élève ainsi après le présent avenant à 1 671 485,52 € HT € HT valeur marché septembre 2011, soit une augmentation de 16.79 % sur montant du marché initial.

Article 4 : Autres clauses du marché :

Les autres clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de différence.

Article 5 : Pièces constitutives de l'avenant :

Les pièces constitutives de l'avenant sont les suivantes :

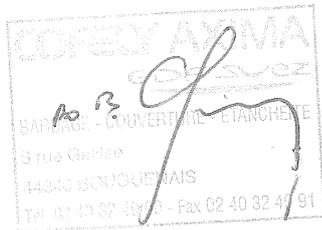
- le présent avenant et son annexe :
- LA DPGF incluant les prestations objets du présent avenant.

Article 6 : date d'effet de l'avenant :

Le présent avenant prend effet à compter de la date de sa notification ;

Pour l'entreprise AXIMA CONCEPT

Pour la Communauté urbaine de Bordeaux
P/Le Président,
Par délégation,
Le Directeur Général,



N/Réf. : MR/MNS
Interlocuteur : Mickael RIVRON
Tél. : 02 40.32.49.88 – Fax : 02 40 32 49 91
Mail : mickael.rivron@cofelyaxima-gdfsuez.com
Objet : CH/334425

Bouguenais, le 18 novembre 2013

LOT : SERRURERIE – HABILLAGE DES FACADES



RESTRUCTURATION DE L'HOTEL DE LA CUB

Décomposition de Prix

Cofely Axima – Projets & Réalisations
Département BARDAGE COUVERTURE ETANCHEITE
8 Rue Gallée – CS 70006 – 44344 BOUGUENAIS CEDEX
Tél. +33 (0)2 40 32 49 90 – Fax +33 (0)2 40 32 49 91
www.cofelyaxima-gdfsuez.com

SIÈGE SOCIAL
TOUR VOLTAIRE – 1 PLACE DES DEGRÉS – 92059 PARIS LA DÉFENSE CEDEX
AXIMA CONCEPT - SA AU CAPITAL DE 10 772 190 € - RCS NANTERRE 854 800 745 – NAF 4322B – TVA FR 55 854 800 745

SIÈGE ADMINISTRATIF (COURRIERS)
46 BD DE LA PRAIRIE AU DUC – BP 40119 – F 44201 NANTES CEDEX 2
TÉL. +33 (0)2 40 41 00 00 – FAX +33 (0)2 40 41 00 41

RESTRUCTURATION DE L'HOTEL DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX
LOT SERRURERIE - HABILLAGE DES FACADES -
DECOMPOSITION DU PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE

DESCRIPTION DES OUVRAGES	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE € H.T.	TOTAL H.T. €
BASE				
4.0 - ETUDE SPECIFIQUE - ECHAFAUDAGES				
<i>4.0.1 Études techniques - Notes de calcul - Plans</i>	CP			
<i>4.0.2 échafaudages: type à étudier (échafaudage, nacelle,,)</i>	CP			
Habillage des 4 façades intérieures ATRIUM du 0 au plafond (R+1)				
Habillage des 4 façades extérieures du NOYAU TOUR : de la terrasse du 0 au plafond (R+1)				
Habillage des 4 façades extérieures du NOYAU SOCLE NORD : de la terrasse du 3 à la terrasse du 3 ter				
Habillage des 4 façades extérieures du NOYAU SOCLE SUD : de la terrasse du 3 à la terrasse du 3 ter				
Faux-plafonds métalliques extérieur et intérieur niveau 0				
Faux-plafonds métalliques extérieur et intérieur niveau -2 : du -2 au plafond 0 pour Hall -2 (vide sur Hall)				
Faux-plafond métallique Salon d'Honneur et salle des Commissions réunies (sous-face et couverture)				
Habillage façade rue Jean Fleuret: du -2 à la sous-face dalle 0 (piétonnière)				
Sous-face et habillage garde-corps escalier et passerelle Hall du -2 au 0				
4.1 - BARDAGES – FAUX-PLAFONDS – ELEMENTS D'HABILLAGE ESCALIERS ET GARDE-CORPS - REMPLISSAGES CASSETTES METALLIQUES - OSSATURES				
<i>4.1.1 - en façade extérieure : cassettes métalliques pleines sur ossature</i>				
4.1.1.1 - Ensemble de la façade SUD du -2 (niveau rue Jean Fleuret) au nu supérieur sous dalle piétonnière (niveau 0)–	m²	303,00	227,73	69 002,19
ELEMENTS COMPLEMENTAIRES D'HABILLAGE pour BOITES DEBORDANTES SUR FACADE RUE JEAN FLEURET	m²	30,00	412,81	12 384,30
PORTES EXTERIEURES DE LOCAUX TECHNIQUES INCLUSES DANS LES BARDAGES - REPERE G				
RUE Jean fleuret - niveau R-2				
accès porte de livraison: 1,50 x 2,15 avec semi-fixe sur crémone et ouvrant avec ferme-porte sur barre anti-panique et serrure extérieure (canon à récupérer et remettre en place)	U	1,00	4 393,76	4 393,76
sortie escalier de secours 1,50 x 2,33 avec semi-fixe sur crémone et ouvrant 0,90 sur barre anti-panique et serrure extérieure(décondamnation par BAP- contrôle UGIS contrôle ouverture) ferme-porte	U	1,00	4 393,76	4 393,76

RESTRUCTURATION DE L'HOTEL DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX
LOT SERRURERIE - HABILLAGE DES FACADES -
DECOMPOSITION DU PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE

DESCRIPTION DES OUVRAGES	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE € H.T.	TOTAL H.T. €
4.1.1.2 - Ensemble des noyaux verticaux actuellement revêtus de terre cuite				
4.1.1.2 - 1 - NOYAUX TOUR				
Au 0 sur dalle piétonnière DIMENSIONS GENERALES : 4 faces de 14.00 m chacune x 4.00 m hauteur	m²	212,00	188,55	39 972,60
intégration d'une porte de sortie escalier de secours existants PM				
intégration d'une grille de ventilation à créer décrite ci-dessous				
4.1.1.2 - 2 - NOYAUX SUD ET NORD SOCLE du 0 au + 3 bis				
NOYAU SUD - extérieur et intérieur	m²	586,77	252,51	148 165,29
NOYAU NORD - extérieur et intérieur	m²	616,20	252,51	155 596,66
PORTES EXTERIEURES DE LOCAUX TECHNIQUES OU ESCALIERS DE SECOURS INCLUSES DANS LES BARDAGES - REPERE G				
dalle - niveau 0				
NOYAU SUD : intégration d'une porte de sortie escalier de secours existants PM				
NOYAU NORD : intégration d'une porte de sortie escalier de secours existants PM				
terrasse niveau 3bis				
NOYAU SUD : intégration de 2 grilles existantes de ventilation locaux techniques PM				
NOYAU NORD : intégration de 2 grilles existantes de ventilation locaux techniques PM				
4.1.1.3 - escaliers extérieurs créés				
4.1.1.3. - 1 - escalier de secours créé du 0 au R+3 : - REPERE A - détail n°29				
bardage	m²	287,20	196,44	56 417,57
couverture	m²	23,40	142,59	3 336,61
porte secours	U	4,00	4 515,57	18 062,28
4.1.1.3. - 2 - escalier de secours créé du 0 au R-3 : - REPERE B - détail n°30				
bardage	m²	65,21	198,65	12 953,97
couverture	m²	33,00	212,64	7 017,12
porte secours	U	4,00	4 515,57	18 062,28
2 grilles créées	U	2,00	1 007,79	2 015,58
4.1.1.3 - 3 - gaine/cheminée de ventilation				
bardage + couverture	m²	10,52	359,94	3 786,57
1 grille créée	U	1,00	PM	
4.1.2 - en façade intérieure : cassettes métalliques perforées dans ossature:	m²	196,00	333,91	65 446,36
4.1.2 - 1 - Façades Ouest et Est :				
4.1.2.1 - 1 - Façades OUEST - Niveau 0 - dalle Accès NOYAU TOUR :				
4.1.2 - 2 - Façades SUD et NORD : Niveau 0 - dalle				
4.1.2.2 - 1 - FACADE NORD : - Niveau 0 - dalle : Habillage du noyau NORD :				
4.1.2.2 - 2 - FACADE SUD : 0 niveau dalle Habillage du noyau SUD : (cf camel de détail n°34 et 35)				
PORTES INTERIEURES DE LOCAUX TECHNIQUES OU ESCALIERS DE SECOURS INCLUSES DANS LES BARDAGES - REPERE G				
NOYAU SUD - Intérieur sur ATRIUM - niveau 0				
2 locaux techniques créés 1,00 x 2,15 ouvrant 0,90 avec poignée côté extérieur et barre anti-panique côté intérieur serrure sur organigramme (décondamnation par BAP) ferme-porte	U	2,00	5 267,25	10 534,50
NOYAU NORD - intérieur sur ATRIUM - niveau 0				
2 locaux techniques créés 1,00 x 2,15 ouvrant 0,90 avec poignée côté extérieur et barre anti-panique côté intérieur serrure sur organigramme (décondamnation par BAP) ferme-porte	U	2,00	5 267,25	10 534,50

RESTRUCTURATION DE L'HOTEL DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX
LOT SERRURERIE - HABILLAGE DES FACADES -
DECOMPOSITION DU PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE

DESCRIPTION DES OUVRAGES	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE € H.T.	TOTAL H.T. €
4.1.2 – 3 -intérieur : divers habillages : bardages perforés dans ossature ou tôle pleine d'habillage				
4.1.2.3 – 1 - escaliers ou passerelles intérieurs :				
<i>4.1.2.3.– 1 - escalier hall du -2 au 0 et passerelle ESCALIER C</i>				
<i>4.1.2.3.– 2 - passerelle -2 au 0 -</i>				
bardage	m²	96,58	384,86	37 169,78
4.1.2.3 – 2 - Habillages intérieurs : tôle métallique pleine : polymiroir - PM: intégration du vitrage CF (vitrage à la charge du lot 02)				
<i>4.1.2.3.2 – 1 - en habillage cloison coupe-feu du PC sécurité côté Hall public au -2 - en habillage structure métallique portant le faux-plafond (face vue depuis le niveau 0 en continuité avec la tôle métallique sur cloison)</i>	m²	103,50	318,40	32 954,40
porte de même nature sur PC SECURITE	U	2,00	4 660,92	9 321,84
4.2 - FAUX-PLAFONDS METALLIQUES EXTERIEURS ET INTERIEURS :				
4.2.1 - Faux-plafonds métalliques extérieurs : cassettes métalliques pleines sur ossature : même finition que les façades et FP Intérieurs – sans perforation				
4.2.1 – 1 - En habillage des aplombs socle en parement fibralth apparent existant conservé En continuité Sous-face dalle HALL débordant à l'extérieur :				
<i>4.2.1.2 – 1 Côté NORD sur SAS au niveau 0</i>	m²	240,00	355,78	85 387,20
<i>4.2.1.2 – 2 Côté SUD rue Jean Fleuret</i>	m²	90,00	355,78	32 020,20
4.2.2 - Faux-plafonds métalliques Intérieurs : cassettes métalliques perforées sur ossature avec film noir	m²	1 080,00	383,47	414 147,60
4.3 - SERRURERIE :				
4.3.1 - Garde-corps extérieurs : tubes métalliques galvanisés				
4.3.1 – 1 - Terrasse R+3 bis en mise en sécurité complément de hauteur acrotères existantes				
<i>4.3.1 – 1 - Terrasse R+3 bis en mise en sécurité complément de hauteur acrotères existante En tube métallique galvanisé en consoles galvanisées formant patères fixées dans l'acrotère existante avec main courants même nature .</i>	ml	208,00	106,60	22 172,80
4.3.2 - Portes métalliques : nota les portes extérieures Incluses dans les bardages sont indiquées ci-avant				
4.3.2 – 1 - Extérieures :				
4.3.2.1 – 1 - Portes sectionnelles de parking				
4.3.2.1.1 – 1 - LIVRAISON RESTAURANT DIMENSIONS : 4.40 m x 3,20 m - CA -	U	1,00	9 883,14	9 883,14
4.3.2.1.1 – 2 - ENTREE PRINCIPALE SUR PARKING : 2 PORTES SUR MENEAU CENTRAL DIMENSIONS : 2 x 3.00 m x 2,50 m - CA -	U	2,00	5 286,65	10 573,30
4.3.2.1.1 – 3 - ENTREE LOCAL TECHNIQUE DIMENSIONS : 4.50 m x 3,15 m - CA -	U	1,00	9 942,05	9 942,05
4.3.2.1.1 – 4 - ENTREE ATELIER MAINTENANCE DIMENSIONS : 3.50 m x 3,09 m - CA - nota 3m² ventilation dans la porte	U	1,00	8 283,66	8 283,66
4.3.2.1.1 – 5 - ENTREE SECONDAIRE PARKING : 2 PORTES SUR MENEAU CENTRAL DIMENSIONS : 2 x 3.00 m x 3,12 m - CA -	U	2,00	6 603,12	13 206,24
4.3.2 – 2 - Intérieures :				
4.3.2.2 – 1 - Portes créées dans habillage des noyaux socle Sud et nord sur terrasse niveau 0 – Atrium : Pm voir ci-dessus dans bardages intérieurs				

RESTRUCTURATION DE L'HOTEL DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX
 LOT SERRURERIE - HABILLAGE DES FACADES -
 DECOMPOSITION DU PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE

DESCRIPTION DES OUVRAGES	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE € H.T.	TOTAL H.T. €
4.3.3 - Grilles métalliques d'habillage				
4.3.3- 1 - Extérieures :				
4.3.3.1 – 1 - En façade Sud rue Jean Fleuret				
4.3.3.1.1 – 1 – ensemble grille métallique simple (non pare-pluie – façade abritée) – décapage et peinture extérieure/intérieure (même finition que le bardage dans lequel elles sont intégrées)	m²	88,00	340,55	29 968,40
4.3.3.1.1 – 2 grilles sur locaux techniques existantes et grilles sur locaux techniques existantes et remplacées : décrites d'ouest en est : 4,23 m x 0,57 m - ventilation local technique (poubelles) 0,30 m x 2,15 m - local technique 2,23 m x 1,00 m - local technique + coffret pompier à intégrer 3,00 m x 1,60 m - groupe électrogène 3,00 m x 0,80 m - groupe électrogène + coffret pompier à intégrer 3,00 m x 0,80 m – groupe électrogène 0,75 m x 2,40 m – local technique	m²	16,30	409,77	6 679,25
dont coffret pompiers 2 portillons	U	2,00	296,25	592,50
4.3.3.1 – 2 - En façade niveau dalle	m²	1,65	503,89	831,42
4.3.3.1.2 – 1 - En habillage cheminée de ventilation créée pour le restaurant au niveau 0 : dimensions 2.00 x 0.80 – grilles pare-pluie	m²	1,65	503,89	831,42
§ Socle : 3 bis : 1 édicule au SUD et 1 édicule au Nord (grilles extérieures pare-pluie de VH et VB des ascenseurs à conserver: 6.00 m x 0.50 m x 2 grilles) - décapage et peinture même finition que le bardage	u	1,00	1 777,50	1 777,50
4.3.3- 2 - Intérieures :				
4.3.3.2 – 1 - En habillage gaines de désenfumage sur façades intérieures Atrium Finition identique à celle des cassettes d'habillage en façade intérieure : compris toutes sujétions de finition par rapport aux éléments latéraux et horizontaux dans lesquels elles sont intégrées SOCLE du R+1 au R+3 : 12 grilles	u	12,00	1 085,29	13 023,48
4.3.4 - Divers				
4.3.4 - 1 - portillon à mettre en place dans les 2 escaliers de secours Nord et Sud du Socle	u	2,00	5 503,96	11 007,92

RESTRUCTURATION DE L'HOTEL DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX
LOT SERRURERIE - HABILLAGE DES FACADES -
DECOMPOSITION DU PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE

DESCRIPTION DES OUVRAGES MODIFIES ET SUPPLEMENTAIRES	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE € H.T.	TOTAL € H.T.	Montant HT Valeur marché - septembre 2011
VALEUR OCTOBRE 2012					
1 - Travaux en plus-value : demande du bureau de contrôle					
Habillages de façades et escaliers de secours en bardage métallique	Ens	1,00	92 398,41 €	92 398,41 €	92 989,78 €
2 - Travaux en moins-value :					
Suppression des boîtes débordantes façade rue Jean Fleuret	Ens	1,00	-7 260,04 €	-7 260,04 €	-7 306,48 €
3 - Variantes techniques :					
3.1 - Faux plafonds intérieurs et extérieurs	Ens	1,00	-18 019,80 €	-18 019,80 €	-18 135,12 €
4.2 - Habillages façades ATRIUM	Ens	1,00	-3 332,00 €	-3 332,00 €	-3 353,31 €
4 - Travaux en moins-value :					
Dans le cadre de la modification de l'aménagement du PC SECURITE réalisé suite au permis de construire modificatif	Ens	1,00	-4 292,03 €	-4 292,03 €	-4 319,48 €
5 - Travaux en plus-value :					
Partie de façade complémentaire niveau 0 en remplacement d'un mur végétalisé supprimé	m²	97,00	227,73 €	22 089,61 €	22 231,19 €
6 - Travaux en plus-value :					
Demande du Maître d'Ouvrage : complément sécurité dans garde-corps en toiture	Ens	1,00	27 622,00 €	27 622,00 €	27 798,80 €
8 - Travaux en plus-value :					
Consécutif non prise en compte d'une option : complément de bardage noyau Tour	m²	123,00	234,75 €	28 874,25 €	29 059,05 €
					138 964,42 €
VALEUR JUILLET 2013					
7 - Travaux en plus-value :					
Modification par le Maître d'Ouvrage : Escalier intérieur atrium Habillage extérieur garde-corps	Ens	1,00	75 682,05 €	75 682,05 €	76 953,51 €
9 - Travaux en plus-value :					
Consécutif modification de programme salle informatique					
Complément de faux-plafond	m²	184,00	269,00 €	49 496,00 €	50 327,53 €
10 - Travaux en plus-value :					
Consécutif découverte après démolition - complément d'isolation / Habillage Alucobond	m²	32,00	361,88 €	11 580,16 €	11 774,71 €
					139 055,74 €
VALEUR JANVIER 2012					
11 - Travaux en moins-value : Prestation marché de base supprimée					
7.1 EXTENSION TERRASSE R+3 correspondant au complément d'ossature métallique galvanisée et pré peinte supportant la treille de végétalisation	Ens	1,00	-7 710,00 €	-7 710,00 €	-7 747,78 €
7.2 JARDIN SOUS APLOMB TOUR correspondant au complément d'ossature métallique galvanisée et pré peinte supportant la treille de végétalisation	Ens	1,00	-11 100,00 €	-11 100,00 €	-11 154,39 €
7.3 COMPLEMENT HABILLAGE ASCENSEURS TOUR	Ens	1,00	-18 838,08 €	-18 838,08 €	-18 930,39 €
SOUS TOTAL 2 en Euros H.T				237 190,73 €	240 187,52 €
T.V.A 19,6%				46 489,38 €	47 076,75 €
SOUS TOTAL 2 en Euros T.T.C				283 680,11 €	287 264,27 €

